	ANNONCE RFQ 2018-09	

Pour le compte de l'UNODC, Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) lance une demande de cotation pour « L'acquisition de matériel de communication (Lot 1) ; L'acquisition d'un Logiciel professionnel de traitement image (lot 2) et l'acquisition de matériel informatique de formation avec leurs accessoires (lot 3) »

Les documents relatifs à cette RFQ sont disponibles sur les sites suivants :

- UNDP Procurement: http://procurement-notices.undp.org/ sous le numéro 45699
- ONU en Tunisie: http://www.onu-tn.org/appels_offres.php.
- PNUD Tunisie: http://www.tn.undp.org/content/tunisia/fr/home/operations/procurement/

Les soumissions peuvent être envoyées par email à l'adresse suivante : procurement.tn@undp.org ou déposées au bureau du PNUD à Tunis, A ***l'attention de Monsieur le Représentant Résident du PNUD en Tunisie, 41 bis impasse Louis Braille – Avenue Louis Braille – Cité El Khadra – 1003 Tunis, Tunisie***, ***au plus tard le vendredi 18 Mai 2018 à 15h00*** avec la mention suivante :

Programme des Nations Unies pour le développement
41 Bis, Impasse Louis Braille ; Avenue Louis Braille ;
Cité El Khadra ; 1003 ; Tunis
Ne Pas ouvrir
DEPOT DANS LA BOITE RESERVEE AUX OFFRES SOUS PLIS FERME MENTIONNANT LA REFERENCE
« UNDP/RFQ/2018/09
L'acquisition de matériel de communication (Lot 1)
L'acquisition d'un Logiciel professionnel de traitement image (lot 2)
l'acquisition de matériel informatique de formation avec leurs accessoires (lot 3) »
(UNODC – Projet TUN Z65)

Le soumissionnaire doit préciser le lot, objet de son offre.

Les entreprises intéressées doivent obligatoirement soumettre tous les documents tel que décrit dans le fichier intitulé « RFQ 2018-09_ **Acquisition de matériel de communication, d'un logiciel professionnel de traitement d'image et acquisition de matériel informatique de formation avec leurs accessoires** ***» pour l'admissibilité de leurs offres.***

Les demandes de clarifications devront être envoyées à la même adresse électronique (procurement.tn@undp.org) au plus tard le 11 mai 2018.